



2014

RAPPORT
ANNUEL

Caisse de chômage



Partie IV



1. ACTIVITÉ DE LA CAISSE

La Caisse de chômage du Jura déploie son activité sur tout le territoire de la République et Canton du Jura. Elle collabore étroitement avec le personnel des ORP, en répondant à toutes les questions qui se posent au sujet de l'indemnisation. Les demandeurs d'emploi, en s'annonçant à leur commune de domicile, choisissent la caisse auprès de laquelle ils vont déposer leur demande.

En plus des indemnités de chômage proprement dites, l'assurance-chômage connaît:

- l'indemnité en cas de réduction de l'horaire de travail
- l'indemnité en cas d'intempéries
- l'indemnité en cas d'insolvabilité de l'employeur, versée uniquement par la Caisse de chômage du Jura
- les mesures relatives au marché du travail

En 2014, les dépenses des indemnités de chômage ont augmenté de 619'000 francs par rapport à celles de 2013. Pour la réduction de l'horaire de travail, nous enregistrons une diminution de 144'000 francs. L'indemnité en cas d'intempéries a été insignifiante, puisqu'une diminution de 744'000 francs a été enregistrée. L'indemnité en cas d'insolvabilité enregistre une augmentation de 168'000 francs. Les unités de prestations (statistiques des cas traités) passent de 140'568 en 2013 à 140'095 en 2014, soit moins 0,34%. Durant l'année 2014, le chômage jurassien a diminué le premier semestre, mais en fin d'année, il était comparable à son niveau initial. En ce qui concerne l'effectif du personnel, le nombre de postes de travail à temps complet est de 6,17 (6,91 en 2013). Il convient de relever que l'indemnisation des frais d'administration et plus particulièrement le coût par unités de prestations sont, cette année encore, dans les critères fixés par la convention de prestations 2013 signée entre le Département fédéral de l'économie et le Gouvernement jurassien.



2. STATISTIQUES

Les chiffres qui suivent se rapportent uniquement aux affaires traitées par notre caisse de chômage. Ils ne reflètent donc pas la situation de l'ensemble du canton.

Unités de prestations réalisées	2014	2013
Inscriptions IC/MMT	58'299	60'743
Décomptes mensuels effectués	40'412	41'131
Décomptes mensuels pour la réduction de l'horaire de travail	4'668	4'927
Décomptes mensuels pour intempéries	135	1'824
Décomptes pour l'insolvabilité	2'170	2'680
Autres cas traités	16'760	10'950
Autres tâches	17'651	18'313
Unités de prestations	140'095	140'568

Situation du chômage dans le canton	31.12.2014	31.12.2013
Nombre de chômeurs par district:		
– Delémont	838	884
– Porrentruy	488	475
– Franches-Montagnes	151	162
Total	1'477	1'521
Taux de chômage	4,1%	4,3%
Nombre de demandeurs d'emploi par district:		
– Delémont	1'206	1'215
– Porrentruy	719	723
– Franches-Montagnes	228	220
Total	2'153	2'158
Taux des demandeurs d'emploi	6,0%	6,0%



3. COMPTES

Compte d'exploitation

CHARGES	2014	2013
Indemnités de chômage	14'404'901.30	13'785'548.10
Allocations pour enfants	217'197.75	192'923.90
Indemnités en cas de réduction de l'horaire de travail	2'410'415.35	2'554'796.50
Indemnités en cas d'intempéries	26'469.90	770'005.05
Indemnités en cas d'insolvabilité	379'091.60	211'133.90
Frais de projet	4'016'127.85	4'923'641.85
Allocations de formation	228'992.65	313'211.75
Contributions sociales allocations de formation	26'684.80	31'392.65
Frais de cours	526'832.45	498'333.10
Allocations d'initiation au travail	126'557.75	156'701.35
Frais de déplacements quotidiens	1'170.30	1'351.75
Frais de séjour hebdomadaire	5'397.05	5'923.70
Frais d'administration	820'930.30	830'813.25
Bonus (à charge du SECO)	—	43.00
Frais de justice et de procédure	3'528.40	500.00
Frais de poursuites	3'055.15	1'416.00
Bonification risque responsabilité	71.25	12'302.00
Intérêts débiteurs	20.85	43.35
Autres amortissements	1'715.60	1'200.00
Différence d'arrondi	0.70	0.05
Fonds de roulement	—	101'956.56
Total	23'199'161.00	24'393'237.81

Compte d'exploitation

PRODUITS	2014	2013
Avances pour paiements	21'800'000.00	23'150'000.00
Intérêts créditeurs	462.90	430.95
Remboursements d'indemnités en cas d'insolvabilité	125'230.25	53'237.45
Recettes stages professionnels	42'505.80	40'848.30
Recettes responsabilité du fondateur	6'756.70	—.
Retenues AVS	737'790.75	709'852.30
Retenues SUVA	376'462.20	362'245.20
Retenues LPP	80'418.80	76'340.10
Recettes de frais de poursuites	3'756.00	197.35
Recettes de frais de justice	500.00	86.00
Autres recettes	0.05	0.16
Fonds de roulement	25'277.55	—.
Total	23'199'161.00	24'393'237.81



Bilan au terme des exercices

ACTIFS	2014	2013
Banques	254'054.61	229'107.70
Impôt anticipé	76.74	139.80
Avances aux assurés	6'100.00	115'259.10
Demandes de restitution	526'815.00	441'958.40
Créances art. 29 LACI	53'468.35	77'898.25
Créances d'insolvabilité	408'410.35	458'670.75
Créances stages professionnels	20'985.30	9'443.20
Responsabilité du fondateur	6'756.70	—.—
Produits escomptés	59'345.05	92'306.75
Mobilier et machines de bureau	46.00	61.00
Matériel informatique	1'072.00	3'414.00
Total	1'337'130.10	1'428'258.95

PASSIFS	2014	2013
Dette à court terme AEP*	843.20	843.20
Dette à court terme ICI**	- 1'551.00	—.—
Compte de passage, retour de la gestion des bénéficiaires	—.—	2'976.45
Provisions (art. 29 LACI)	57'003.05	77'898.25
Provisions pour insolvabilité	408'410.35	458'670.75
Provisions bonification risque responsabilité	69'482.35	69'390.25
Provisions stages professionnels	21'160.95	10'771.30
Passifs transitoires	2'350.00	3'000.00
Fonds SECO au 31 décembre***	779'431.20	804'708.75
Total	1'337'130.10	1'428'258.95

*** soit:	2014	2013
Fonds SECO au 1 ^{er} janvier	804'708.75	702'752.19
Fonds de roulement	- 25'277.55	101'956.56
Fonds SECO au 31 décembre	779'431.20	804'708.75

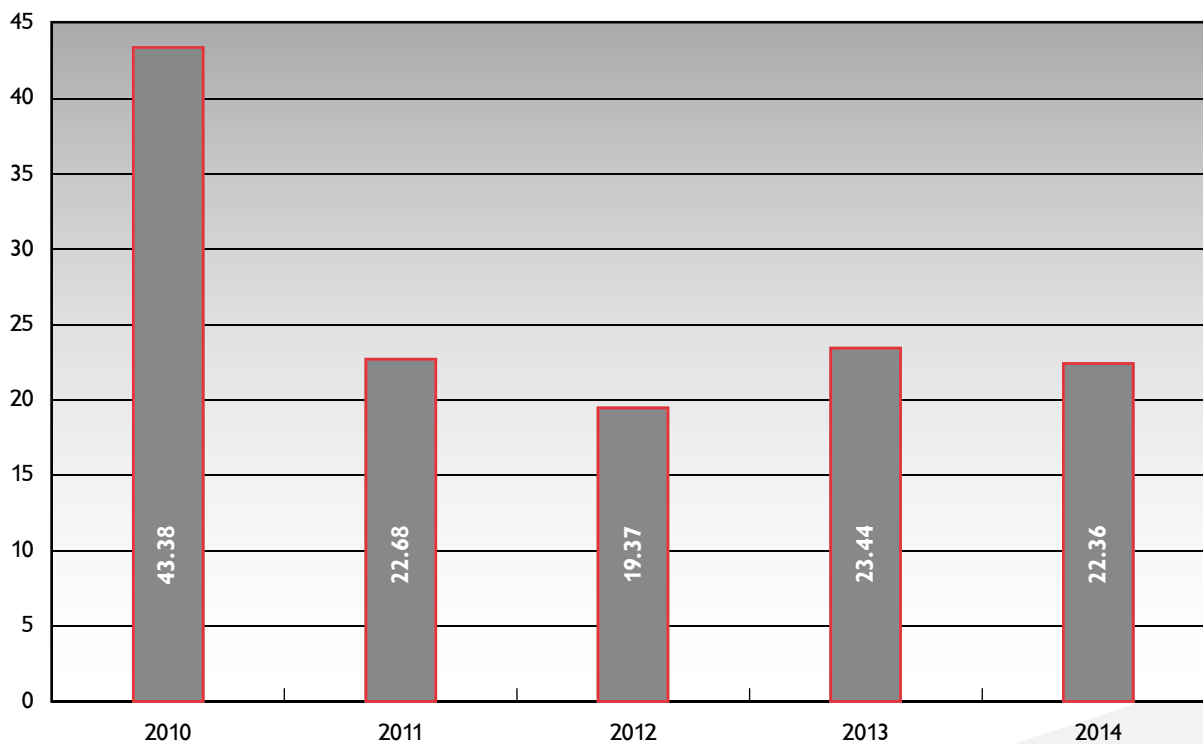
* Avances exportation des prestations

** Indemnités en cas d'insolvabilité

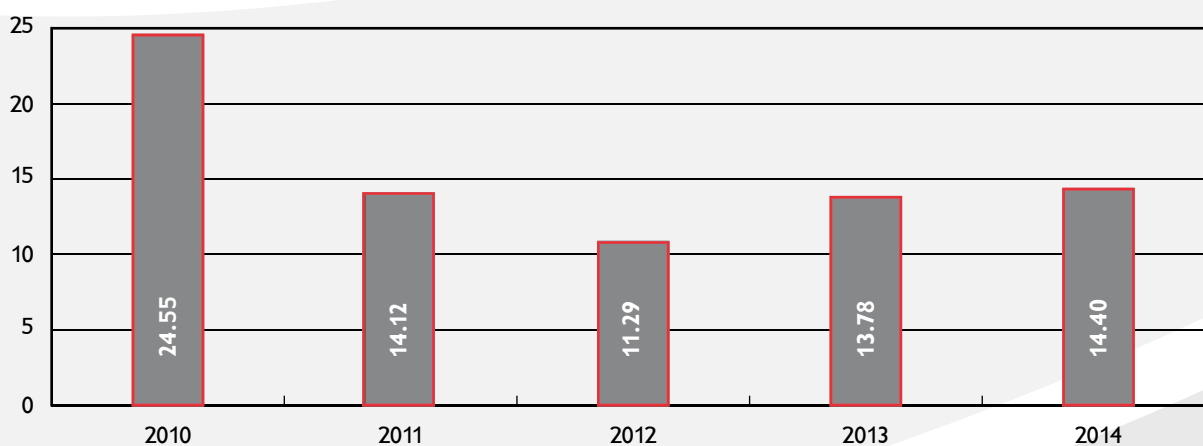
4. EVOLUTION DES DÉPENSES



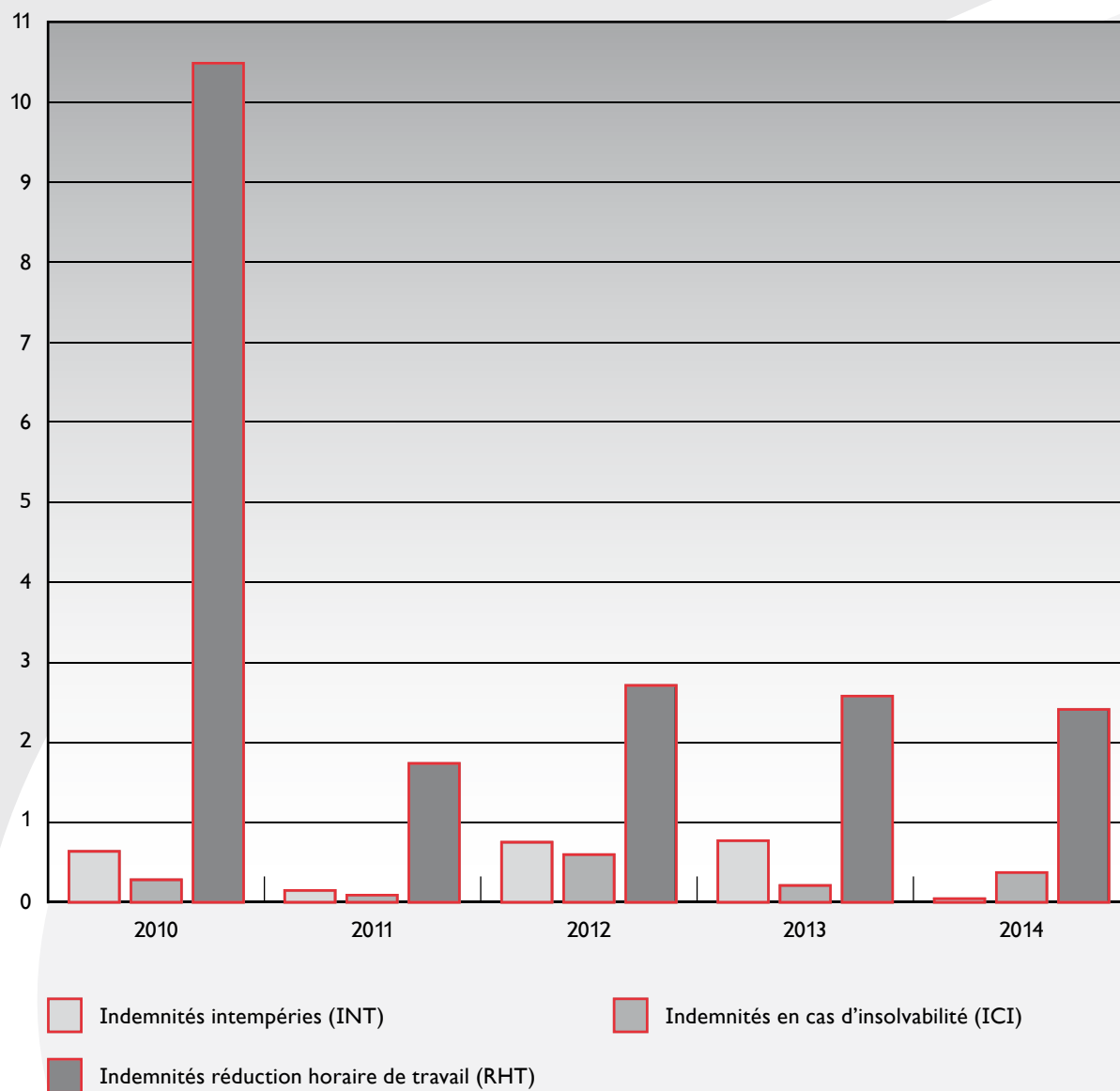
Totalité des prestations versées (en millions de francs)



Indemnités de chômage (en millions de francs)



Indemnités RHT - INT - ICI (en millions de francs)



Mesures relatives au marché du travail (en millions de francs)

